



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la filière du médicament

Type d'opportunité : première demande d'opportunité

Périodicité : ponctuelle ou pluriannuelle

Demandeur : Insee, Direction des statistiques d'entreprise (DSE)

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2025, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet d'enquête sur la filière du médicament menée auprès de l'ensemble des entreprises (au sens d'unités légales) dont l'activité concourt à la conception, au développement, à la fabrication ou au commerce de gros de médicaments, qu'ils soient issus de la synthèse chimique ou de procédés biologiques. Une fiche descriptive avait été élaborée et mise [en ligne](#) en amont de la réunion.

Objectifs :

- 1- Délimiter le périmètre de la filière du médicament en France au-delà du seul secteur de l'industrie pharmaceutique (activités 21.10Y et 21.20Y de la NAF 2025) et mesurer le poids de cette filière dans l'économie en identifiant les entreprises contribuant à la filière et la part de leur activité correspondante ;
- 2- Collecter l'information statistique nécessaire à la description de son fonctionnement, avec plusieurs enjeux importants qui se posent aujourd'hui tels que la souveraineté, l'innovation et la transition écologique.

Historique et contexte : Il s'agit d'une nouvelle enquête, qui s'intègre dans le dispositif des enquêtes Filières. À la différence des deux autres filières (automobile ainsi qu'aéronautique et spatial) dont les enquêtes sont pérennes et organisées selon un rythme triennal, la 3^e filière est modulable selon l'actualité et les besoins en matière de statistiques. Le choix de la filière avait fait l'objet en 2024 d'une consultation organisée par le Cnis.

Place dans le dispositif statistique et concertation : Afin de cibler au mieux les contours de la filière et construire une base de sondage adaptée, la NAF s'avérant insuffisante à cet effet, les sources suivantes seront mobilisées :

- les réponses à l'enquête annuelle de production (EAP), qui interroge les entreprises industrielles sur leur production à un niveau fin ;
- les contours des grands groupes pharmaceutiques connus par l'Insee à la suite de travaux menés sur le profilage ;
- des listes d'entreprises / organismes publics de la filière qui pourront être fournies par les directions régionales de l'Insee et des participants au comité de concertation.

Le comité de concertation a été organisé en deux temps, avec une première réunion qui s'est tenue début juillet et une deuxième à la mi-septembre. Il a réuni :

- des administrations publiques : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), Comité économique des produits de santé (CEPS), Direction générale des entreprises (DGE), Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), Drees, Insee ;
- des syndicats professionnels : Fédération française des industries de santé (Fefis), Les Entreprises du médicament (Leem), Syndicat des entreprises de la Chimie organique de synthèse et de la biochimie (Sicos) ;
- des syndicats de salariés : CGT Sanofi France, Force ouvrière, Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Assemblée des chambres de commerce et d'industrie (CCI) ;
- des associations : France BioLead, France Assos Santé ;
- un organisme de recherche public : Institut de Recherche et Documentation en Économie de la Santé (Irdes) et un professeur émérite en économie de la santé.

Questionnaire et collecte : Les principaux thèmes abordés dans le questionnaire sont l'identification des entreprises contribuant à la filière et la mesure du poids de celle-ci dans leur activité, les fonctions occupées par ces entreprises dans la chaîne de valeur (conception, développement, fabrication, logistique, etc.), les activités de R&D et l'innovation, les freins à l'activité et facteurs de dynamisme, les relations aux clients et fournisseurs (sous-traitance, internationalisation de la production), les transferts d'activité (délocalisations, relocalisations, etc.) passés et prévus, l'amélioration des performances environnementales, les soutiens financiers reçus, la diversification de l'activité, les perspectives d'évolution à court-moyen terme (emploi, organisation, innovation, investissement, etc.), la répartition de l'activité sur le territoire (établissements). La collecte aura lieu de septembre 2026 à janvier 2027, par Internet via la plateforme de collecte Platine ; un questionnaire papier pourra être fourni sur demande.

Utilisateurs et diffusion : Les utilisateurs potentiels sont les unités du service statistique public, les chercheurs, les professionnels du secteur, les administrations de l'État (DGE par exemple), la presse économique, etc. Les données individuelles seront mises à disposition via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD).

Sous réserve de confirmation lors des approfondissements méthodologiques prévus dans le cadre de la préparation de l'enquête, les résultats de l'enquête pourront également être exploités au niveau régional par les directions régionales de l'Insee.

Par ailleurs, la meilleure connaissance du contour de la filière permettra la mise à jour de l'investissement « Filières régionales » de l'Insee dont l'objectif est de fournir à chaque direction régionale les données socio-économiques permettant d'effectuer leurs propres études et déclinaisons en région. Les premières publications et la mise à disposition des données aux utilisateurs du CASD sont prévues au cours du 4^e trimestre 2027.

Remarques en commission : La présentation de l'enquête n'a pas soulevé de remarque spécifique en commission.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête pour la **collecte 2026-2027**.

L'opportunité est accordée pour **une occurrence de l'enquête, soit pour la collecte 2026-2027**